

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE  
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

**RAPPORT FINANCIER**

**31 OCTOBRE 2014**

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE  
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

	<b>Pages</b>
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 - 2
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux administrateurs de  
SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE  
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 31 octobre 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

*Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la société tire des produits de subventions, de dons et de divers types d'activités dont il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la société et nous n'avons pas pu déterminer si certains retraitements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et de l'actif net.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC** au 31 octobre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Hardy, Normand & Associés S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal  
Le 10 février 2015

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A116089

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE  
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC  
RÉSULTATS  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2014**

	Fonds affectés d'origine externe					Fonds affectés d'origine interne			2013
	Fonds d'administration	Fonds Tony Proudfoot	Fonds SLAPPU	Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	Total	Fonds d'administration	Total fonds affectés
<b>PRODUITS</b>									
Activités de financement									
Internes	567 086 \$	18 038 \$	- \$	2 660 950 \$	2 678 988 \$	- \$	3 246 074 \$	601 058 \$	64 790 \$
Externes	81 621	-	-	-	-	-	81 621	45 524	-
Legs testamentaires	26 741	-	-	-	-	-	26 741	342 000	-
Subventions gouvernementales	26 086	-	-	-	-	-	26 086	24 625	-
Partenaires Santé Québec et Canada	76 307	-	-	-	-	-	76 307	85 720	-
Partenariat SLAPPU	-	-	103 178	-	103 178	-	103 178	77 464	-
Dons généraux (particuliers et entreprises)	115 184	26 847	-	-	26 847	-	142 031	58 763	27 440
Dons <i>in memoriam</i>	44 805	-	-	-	-	-	44 805	7 173	-
Autres produits	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts	4 614	-	-	-	-	-	4 614	4 536	-
	942 444	44 885	103 178	2 660 950	2 809 013	-	3 751 457	1 246 863	92 230
<b>CHARGES</b>									
Salaires et charges sociales - services et programmes	327 081	-	69 646	6 232	75 878	-	402 959	297 187	-
Frais bancaires et de cartes de crédit	42 112	1 135	-	181 916	183 051	-	225 163	30 696	6 423
Salaires et charges sociales - administration et financement	207 256	-	-	-	-	-	207 256	193 095	-
Programme d'aide financière	161 340	-	-	-	-	-	161 340	110 889	-
Frais reliés aux activités de financement et de sensibilisation	62 269	153	-	-	153	-	62 422	93 921	32 436
Loyer	40 870	-	5 636	-	5 636	-	46 506	46 506	-
Autres frais de services et programmes	36 825	-	7 153	-	7 153	-	43 978	17 032	64
Honoraires professionnels	34 685	-	7 941	-	7 941	-	42 626	31 644	73
Frais de bureau	29 617	-	-	3 002	3 002	-	32 619	28 028	530
Telecommunication	12 712	-	1 396	1 000	2 396	-	15 108	11 214	21
Groupes d'entraide et de formation	15 056	-	-	-	-	-	15 056	13 343	-
Fournitures informatiques	10 608	-	-	-	-	-	13 577	20 821	-
Amortissement des immobilisations corporelles	5 595	-	-	-	-	-	5 595	5 048	-
Amortissement des actifs incorporels	4 617	-	-	-	-	-	4 617	5 216	-
Assurances	3 580	-	-	-	-	-	3 829	3 780	-
Formation	1 327	-	-	249	249	-	3 262	1 443	-
Taxes et permis	1 410	-	-	1 935	1 935	-	1 410	1 608	308
Entretien ménager	469	-	-	-	-	-	469	299	-
Frais d'administration Fonds Tony Proudfoot	(3 331)	3 331	-	-	3 331	-	-	(2 786)	2 786
Frais d'administration Fonds SLAPPU	(6 253)	-	6 253	-	6 253	-	-	(4 131)	4 131
	987 845	4 619	103 178	192 150	299 947	-	1 287 792	904 853	46 772
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES DISTRIBUTIONS DE DONNS ET CONTRIBUTIONS</b>	(45 401)	40 266	-	2 468 800	2 509 066	-	2 463 665	342 010	45 458
<b>DONS POUR LA RECHERCHE</b>	-	(19 422)	-	(1 727 427)	(1 746 849)	(113 948)	(1 860 797)	-	(217 001)
<b>CONTRIBUTION AU CENTRE HOSPITALIER UNIVERTISAIRE DU QUÉBEC (CHUQ) POUR LE SYMPOSIUM SUR LA RECHERCHE</b>	(37 258)	-	-	-	-	-	(37 258)	-	(35 257)
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	(82 659) \$	20 844 \$	- \$	741 373 \$	762 217 \$	(113 948) \$	565 610 \$	342 010 \$	(206 800) \$

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE  
 AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC  
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2014

	Fonds affectés d'origine externe					Fonds affectés d'origine interne			2014		2013	
	Fonds d'administration	Fonds Tony Proudfoot	Fonds SLAPPUI	Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	Total	Fonds d'administration	Total fonds affectés			
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	699 684 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 \$	699 685 \$	564 474 \$	1 \$			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(82 659)	20 844	-	741 373	762 217	(113 948)	565 610	342 010	(206 800)			
Virements interfonds - Fonds Tony Proudfoot au fonds d'administration	20 844	(20 844)	-	-	(20 844)	-	-	16 408	(16 408)			
Virements interfonds - Fonds FAD-SSLAQ au fonds d'administration	-	-	-	-	-	-	-	(22 615)	22 615			
Virements interfonds - Fonds d'administration au fonds de recherche	(113 948)	-	-	-	-	113 948	-	(200 593)	200 593			
<b>SOLDE À LA FIN</b>	523 921 \$	- \$	- \$	741 373 \$	741 373 \$	1 \$	1 265 295 \$	699 684 \$	1 \$			

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE  
 AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC  
 BILAN  
 AU 31 OCTOBRE 2014

	Fonds affectés d'origine externe					Fonds affectés d'origine interne		2014	2013
	Fonds d'administration	Fonds Tony Proudfoot	Fonds SLAPPUJ	Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	Total	Total	
<b>ACTIF</b>									
<b>ACTIF À COURT TERME</b>									
Trésorerie	2 340 415 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 340 415 \$	928 729 \$	
Débiteurs (note 3)	51 433	-	-	-	-	-	51 433	105 098	
Frais payés d'avance et dépôts	7 508	-	-	-	-	-	7 508	4 138	
Avances interfonds, sans intérêts	(1 739 159)	19 203	28 141	1 583 617	1 630 961	108 198	-	-	
	660 197	19 203	28 141	1 583 617	1 630 961	108 198	2 399 356	1 037 965	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)</b>	18 424	-	-	-	-	-	18 424	22 897	
<b>ACTIFS INCORPORELS (note 5)</b>	10 773	-	-	-	-	-	10 773	15 390	
	689 394 \$	19 203 \$	28 141 \$	1 583 617 \$	1 630 961 \$	108 198 \$	2 428 553 \$	1 076 252 \$	
<b>PASSIF ET ACTIF NET</b>									
<b>PASSIF À COURT TERME</b>									
Créditeurs et charges à payer (note 6)	116 997 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	116 997 \$	102 996 \$	
Dons à payer	37 477	19 203	-	842 244	861 447	108 197	1 007 121	258 777	
	154 474	19 203	-	842 244	861 447	108 197	1 124 118	361 773	
<b>APPORTS REPORTÉS</b>	10 999	-	28 141	-	28 141	-	39 140	14 794	
	165 473	19 203	28 141	842 244	889 588	108 197	1 163 258	376 567	
<b>ACTIF NET</b>									
Investi en immobilisations corporelles	18 424	-	-	-	-	-	18 424	22 897	
D'affectation interne (note 2)	-	-	-	741 373	741 373	1	741 374	1	
Non affecté	505 497	-	-	-	-	-	505 497	676 787	
	523 921	-	-	741 373	741 373	1	1 265 295	699 685	
	689 394 \$	19 203 \$	28 141 \$	1 583 617 \$	1 630 961 \$	108 198 \$	2 428 553 \$	1 076 252 \$	

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 7)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

administrateur

administrateur

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE  
 AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC  
 FLUX DE TRÉSORERIE  
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2014

	Fonds affectés d'origine externe					Fonds affectés d'origine interne		2014	2013
	Fonds d'administration	Fonds Tony Proudfoot	Fonds SLAPPUI	Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	Total	Total	
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>									
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(82 659) \$	20 844 \$	- \$	741 373 \$	762 217 \$	(113 948) \$	565 610 \$	135 210 \$	
Éléments sans incidence sur la trésorerie	5 595	-	-	-	-	-	5 595	5 048	
Amortissement des immobilisations corporelles	4 617	-	-	-	-	-	4 617	5 216	
Amortissement des actifs incorporels	(72 447)	20 844	-	741 373	762 217	(113 948)	575 822	145 474	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement									
Débiteurs	53 665	-	-	-	-	-	53 665	20 140	
Frais payés d'avance et dépôts	(3 370)	-	-	-	-	-	(3 370)	(573)	
Avances interfonds	1 515 638	(896)	(28 141)	(1 583 617)	(1 612 654)	97 016	-	-	
Créditeurs et charges à payer	14 001	-	-	-	-	-	14 001	33 235	
Dons à payer	2 220	896	-	842 244	843 140	(97 016)	748 344	35 095	
Virements interfonds	(93 104)	(20 844)	-	-	(20 844)	113 948	-	-	
	1 416 603	-	(28 141)	-	(28 141)	-	1 388 462	233 371	
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>									
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 122)	-	-	-	-	-	(1 122)	(5 098)	
Acquisition d'actifs incorporels	-	-	-	-	-	-	-	(12 877)	
	(1 122)	-	-	-	-	-	(1 122)	(17 975)	
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>									
Apports reportés	(3 795)	-	28 141	-	28 141	-	24 346	(3 699)	
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	1 411 686	-	-	-	-	-	1 411 686	211 697	
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	928 729	-	-	-	-	-	928 729	717 032	
<b>TRÉSORERIE À LA FIN</b>	2 340 415 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 340 415 \$	928 729 \$	



**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE  
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 OCTOBRE 2014**

**1. Description de l'entreprise**

La société, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La société a pour but de venir en aide aux personnes atteintes de sclérose latérale amyotrophique (SLA) et à leurs proches, de recueillir des fonds pour le financement de la recherche et de faire connaître la maladie.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers ont été établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL canadiennes). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL canadiennes exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Comptabilité par fonds**

La société comptabilise ses opérations selon la méthode de la comptabilité par fonds.

Le fonds d'administration est utilisé pour les activités courantes de la société. Ce fonds regroupe les produits et les charges qui ne sont pas affectés à un fonds particulier.

Le fonds Tony Proudfoot a pour mission d'offrir du soutien aux personnes atteintes de la SLA et de soutenir la recherche à l'Institut neurologique de Montréal de l'Université McGill.

Le fonds SLAPPUI a été créé relativement au partenariat avec l'organisme Le Carrefour de soutien aux aidants de Montréal, qui a pour mission de venir en aide aux proches aidants. Le fonds servira donc à fournir du soutien aux proches des personnes atteintes de la sclérose latérale amyotrophique dans la région de Montréal.

Le fonds Ice Bucket Challenge est utilisé pour identifier distinctement les produits générés par l'activité "Ice Bucket Challenge" lancée en 2014 et les charges correspondantes. De ce fonds, 70 % des produits nets sont remis à la recherche. Par suite d'une affectation interne, le 30 % restant, soit un montant de 741 373 \$, sera affecté sur une période de cinq ans pour soutenir des projets spéciaux reliés aux programmes et services.

# SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2014

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Comptabilisation des produits

La société utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports d'affectation d'origine externe pour lesquels la société présente un fonds affecté correspondant sont comptabilisés à titre de produits de ce fonds lors de la réception dans l'exercice et ceux pour lesquels la société ne présente pas de fonds correspondant sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits provenant d'activités-bénéfice sont comptabilisés au moment de la tenue de l'événement.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la société à réaliser certaines activités. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

#### Instruments financiers

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, qui sont évalués au coût, diminués de toute dépréciation faite le cas échéant;
- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, qui sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers que la société a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale.

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que la société a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de la société. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à partir d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière auprès de qui le contrat a été négocié. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

# SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2014

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé aux résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la société comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires résultant de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

#### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE  
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 OCTOBRE 2014**

**3. Débiteurs**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Promesses de dons	24 440 \$	69 465 \$
Taxes à la consommation à recevoir	23 419	32 961
Autres sommes à recevoir	3 574	2 672
	<b>51 433 \$</b>	<b>105 098 \$</b>

**4. Immobilisations corporelles**

	<b>2014</b>		<b>2013</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Mobilier et équipement de bureau	39 557 \$	27 123 \$	12 434 \$	15 543 \$
Matériel informatique	18 132	12 142	5 990	7 354
	<b>57 689 \$</b>	<b>39 265 \$</b>	<b>18 424 \$</b>	<b>22 897 \$</b>

**5. Actifs incorporels**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Logiciels	3 787 \$	5 410 \$
Site web	6 986	9 980
	<b>10 773 \$</b>	<b>15 390 \$</b>

**6. Crédoiteurs et charges à payer**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Comptes fournisseurs et charges à payer	43 556 \$	48 222 \$
Salaires et vacances à payer	65 633	49 181
Sommes à remettre à l'État	7 808	5 593
	<b>116 997 \$</b>	<b>102 996 \$</b>

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE  
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 OCTOBRE 2014**

**7. Engagements contractuels**

La société s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation échéant en janvier 2020, à verser 278 184 \$. Les paiements exigibles au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à : 52 509 \$ en 2015; 53 100 \$ en 2016; 53 100 \$ en 2017; 53 100 \$ en 2018 et 53 100 \$ en 2019.

**8. Instruments financiers**

**Catégories**

Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des dons à payer.

**Risques et concentrations**

Par le biais de ses instruments financiers, la société est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la société aux risques à la date du bilan, soit au 31 octobre 2014.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et charges à payer et à ses dons à payer.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la société sont liés aux débiteurs. La société consent du crédit à ses donateurs dans le cours normal de ses activités.